



ECHE Sélection 2019
Charte Erasmus pour l'Enseignement Supérieur
E- formulaire de candidature
Appel à propositions EACEA 03/2018

Note: Les données de ce formulaire de candidature seront utilisées par la Commission européenne, l'Agence exécutive EACEA et les Agences nationales pour l'évaluation et le monitoring

Programme	Le programme Erasmus + adopté par le Parlement européen et le Conseil le 11 décembre 2013* (ci-après le Programme)
Action	Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur
Appel	2019
Date finale de la soumission (jj-mm-aaaa)	22/03/2018 12:00 heure de Bruxelles.
Langue de la candidature	FR
Langue pour la correspondance	FR

* Journal officiel de l'Union européenne L347/50 du 20 décembre 2013.

272470-EPP-1-2019-1-FR-EPPKA1-ECHE

Langue originale de la Déclaration en matière de stratégie "Erasmus" (section B de ce formulaire) : FR

Dans le cas où la langue originale de la Déclaration en matière de stratégie "Erasmus" est autre que l'anglais, le français ou l'allemand, le document doit aussi être fourni dans une de ces trois langues.

Langue de la traduction de la Déclaration en matière de stratégie Erasmus (le cas échéant): -

Accusé de réception

Après la soumission, les candidats sont invités à consulter le site Internet de l'EACEA afin de vérifier la bonne réception de leur candidature à la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur (CEES). Si la candidature n'était pas enregistrée sur notre site dans les 15 jours suivant la date finale, le candidat est invité à contacter l'EACEA (adresse courriel: EACEA-ECHE@ec.europa.eu).

A

Profil de l'établissement

A.1. Profil de l'établissement

PIC	909261414
Dénomination officielle complète de l'établissement en français (caractères latins)	Centre Gérontologique Départemental
Traduction de cette dénomination en anglais	
Acronyme	INSTITUTE OF NURSING COURSES
Code ID Erasmus de l'établissement (par exemple F PARIS333, si disponible)	NEW 2019
Adresse (n°, rue, avenue, etc.)	176 avenue de Montolivet BP 50058
Pays	France
Région	PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR
Code postal	13012
Ville	Marseille
Site Internet	www.cgd13.fr

A.2. Représentant Légal

Civilité	MME
Genre	Féminin
Prénom	SYLVIANE
Nom de famille	CECCALDI
Fonction	DIRECTRICE
Courriel	SYLVIANE.CECCALDI@CGD13.FR
Téléphone (code pays inclus)	0033 4 91 12 74 01
Adresse (n°, rue, avenue, etc.)	176 avenue de Montolivet BP 50058
Pays	FR, France
Région	PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR
Code postal	13012
Ville	Marseille

A.3. Coordinateur

Civilité	MME
Genre	Féminin

Prénom	AUDREY
Nom de famille	AMANIA
Département	IFSI DU CENTRE GÉRONTOLOGIQUE DÉPARTEMENTAL
Fonction	CADRE DE SANTÉ
Courriel	AUDREY.AMANIA@CGD13.FR
Site internet	WWW.CGD13.FR
Téléphone (code pays inclus)	0033 4 91 12 74 01
Adresse (n°, rue, avenue, etc.)	176 avenue de Montolivet BP 50058
Pays	FR, France
Région	PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR
Code postal	13012
Ville	Marseille

B

Déclaration en matière de stratégie Erasmus (Stratégie globale)

B.1. Activités Erasmus+ incluses dans votre déclaration de stratégie "Erasmus"

Dans le but de faciliter l'évaluation de votre formulaire de candidature, veuillez SVP cocher celles des activités Erasmus+ qui font parties de votre actuelle déclaration en matière de stratégie "Erasmus"

Erasmus+ Action clé 1 (KA1)

Etudier dans les pays du Programme:

Pays membre du Programme - étudiants en mobilité entrante à des fins d'études

Pays membre du Programme - Personnel académique en mobilité entrante

Pays membre du Programme - Etudiants en mobilité sortantes à des fins d'études

Pays membre du Programme - Personnel académique en mobilité sortante

Etudier dans les pays partenaires:

Pays partenaires - étudiants en mobilité entrante à des fins d'études

Pays partenaires - Personnel académique en mobilité entrante

Pays partenaires - Etudiants en mobilité sortantes à des fins d'études

Pays partenaires - Personnel académique en mobilité sortante

Stages:

Stages - étudiants en mobilité entrante à des fins de stage

Stages - Personnel académique en mobilité entrante

Stages - Etudiants en mobilité sortantes à des fins de stage

Stages - Personnel académique en mobilité sortante

Masters conjoints Erasmus Mundus

Erasmus+ Action clé 2 (KA2)

Partenariats stratégiques

Les Alliances de la Connaissance

Projets de renforcement des capacités

Erasmus+ Action clé 3 (KA3):

Projets KA3

Actions Jean Monnet

Projets Jean Monnet

B.2. Déclaration en matière de stratégie Erasmus

Soyez attentif au fait que votre déclaration en matière de stratégie "Erasmus" devra refléter l'implication réelle dans Erasmus+ que vous aurez l'intention d'entreprendre. Dans le cas où vous souhaiteriez dans le futur ajouter de nouvelles activités, veuillez veiller à modifier votre déclaration en matière de stratégie "Erasmus" et informer l'agence nationale en conséquence.

L'établissement s'engage à publier cette stratégie globale sur son site internet dans le mois suivant la signature de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur par la Commission européenne.

Pouvez-vous décrire la stratégie internationale (UE et hors UE) de votre établissement. Dans votre description, expliquer a) comment vous choisissez vos partenaires, b) dans quelle(s) région(s) géographique(s) et c) les objectifs et les groupes cibles les plus importants de vos activités de mobilité (en ce qui concerne le personnel et les étudiants en premier, deuxième et troisième cycles y compris les cycles courts, que ce soit à des fins d'études ou de stage). Le cas échéant, expliquer comment votre établissement participe à l'élaboration de diplômes doubles / multiples / conjoints.

Langue originale [FR]

L'IFSI du CGD est assez récent : 2011. Il était nécessaire de stabiliser l'équipe pédagogique et administrative ainsi que l'enseignement avant de s'engager dans un projet de mobilité internationale.

La volonté de l'IFSI d'engager des formateurs bilingues avec une expérience professionnelle à l'étranger a permis de développer une cellule de mobilité internationale depuis 2015.

Celle-ci a pour but de développer chez les étudiants une ouverture d'esprit, une curiosité intellectuelle et des capacités d'adaptation indispensables à l'exercice infirmier.

Après étude de différents projets, la cellule mobilité internationale a finalement décidé d'accompagner les étudiants sur un projet de stage national en Guyane.

Pour la deuxième année consécutive, trois étudiants infirmiers sont partis en stage à St Laurent du Maroni puis à Cayenne lors du deuxième stage de 3ème année (5 semaines).

L'intérêt d'un stage dans les DOM –TOM est que le portfolio est maîtrisé et que l'encadrement est garanti comme étant conforme au programme tout en permettant aux étudiants de prendre en charge des patients au sein d'une culture et d'un contexte différent.

Le projet est présenté aux étudiants en deuxième année. Les étudiants sont encouragés à mener des actions de prévention ou toute autre activité afin de récolter des fonds nécessaires pour couvrir les frais. Ils sont sélectionnés en fonction de leurs objectifs de stage, de leur projet professionnel, de leur engagement dans la formation depuis les 2 premières années.

Un partenariat est en cours de pourparlers avec une université anglaise : London South Bank University, afin que les étudiants puissent partir en stage à l'Hôpital de Kingston en semestre 6 sur une période de 5 semaines.

L'IFSI souhaite ainsi favoriser la mobilité internationale post diplôme des étudiants, accompagner leur projet professionnel, leur permettre de développer des compétences linguistiques et d'adaptation.

Le cadre du programme d'Erasmus +, correspond aux objectifs de l'IFSI de continuer à développer la mobilité, notamment européenne. La mobilité sortante et entrante se ferait sur des périodes de stage uniquement pour débiter. L'IFSI étant intégré dans un Centre Hospitalier, les étudiants de mobilité entrante seraient ainsi suivis par le formateur bilingue qui accompagnerait aussi les équipes de soins. Le maître de stage, le tuteur et le personnel de proximité seront clairement identifiés. Nous attendons les mêmes conditions pour la mobilité sortante. Le choix se porterait sur des unités de soins qui permettraient le même encadrement.

Pouvez-vous décrire la stratégie de votre établissement pour l'organisation et la mise en œuvre de projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation en lien avec des projets mis en œuvre dans le cadre du Programme.

Si ce n'est pas d'application, veuillez expliquer.

Langue originale [FR]

L'IFSI s'est inscrit dans des projets de collaboration et de partenariat tant avec les soignants au sein de l'hôpital que pour une mobilité nationale pour les étudiants.

Les valeurs soignantes sont ainsi discutées, réfléchies, renforcées. Ceci concourt au développement d'une vision professionnelle plus large, respectueuse des cultures, ouvertes sur les différences tout en respectant les principes de laïcité. Ces échanges permettent d'augmenter les niveaux de qualification, d'acquérir une posture professionnelle, de participer au développement de la réflexivité et de la recherche en soins infirmiers.

La culture infirmière est enrichie, développée à l'échelle européenne, elle permet une mobilité élargie des professionnels de santé et une meilleure insertion. Le développement de la citoyenneté européenne permet de développer la compréhension des uns et des autres et de fédérer les étudiants autour d'objectifs communs.

Pouvez-vous expliquer l'impact escompté de votre participation au Programme sur la modernisation de votre établissement? En ce qui concerne les objectifs de la politique que vous comptez réaliser, veuillez-vous référer à chacune des priorités de l'agenda révisé de l'UE pour l'enseignement supérieur ainsi qu'aux objectifs d'un espace européen de l'éducation.

Langue originale [FR]

1-Augmenter les niveaux de qualification pour former les diplômés et les chercheurs dont l'Europe a besoin
Le travail d'initiation à la recherche est un axe fondamental du référentiel de 2009. Les sujets de recherche en soins infirmiers sont travaillés sur les 3 années afin d'amener les étudiants à comprendre l'importance de ce travail dans leur pratique professionnelle quotidienne. Les recherches sont donc encouragées, accompagnées, lors du travail de recherche mais aussi, lors des différents travaux dirigés. Une expérience à l'étranger, dans un contexte culturel différent et donc riche, permettrait aux étudiants d'aborder la recherche sous un angle différent. L'apport linguistique en anglais aidera les étudiants à mieux aborder les articles de recherche et ainsi à améliorer leurs pratiques professionnelles.

2 – Améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement supérieur

Une expérience à l'étranger modifie la vision de l'étudiant, élargit sa pensée, l'amène vers plus de réflexion et de tolérance. Cette modification a lieu aussi chez les formateurs qui accompagnent ces étudiants et améliore ainsi la qualité de leurs enseignements. Un retour est attendu auprès des autres promotions qui bénéficient ainsi d'une vision plus élargie du métier infirmier.

Une vraie culture européenne sera ainsi promue, favorisant les échanges, l'employabilité et l'ouverture d'esprit à la différence.

3 – Relever la qualité grâce à la mobilité et à la coopération transnationale

Une salle de simulation est prévue dans la construction d'un nouveau bâtiment. Les situations simulées travaillées le seront avec les retours d'expérience des étudiants en mobilité sortante, mais aussi, permettra un apprentissage plus complet aux étudiants à mobilité entrante. L'IFSI étant implanté dans un centre hospitalier, les allers retours pour les étudiants à mobilité entrante seront facilités. Les formateurs sont formés progressivement à la simulation. Une collaboration avec les soignants de l'hôpital se travaille déjà en gestion des risques sur la Chambre des erreurs, des analyses de pratiques professionnelles. Un échange plus large pourra être envisagé sur la salle de simulation.

4 – Faire le lien entre l'enseignement supérieur, la recherche et les entreprises pour favoriser l'excellence et le développement régional

Un projet de travailler sur des sujets de recherche qui émanent des services de soins où l'IFSI est implanté permet d'effectuer un travail de recherche qui correspond complètement aux difficultés ou interrogations du terrain. Des infirmiers et cadres de santé du terrain sont jurys des travaux de fin d'étude.

5 – Améliorer la gouvernance et le financement

Le projet pédagogique de l'IFSI prévoit maintenant une section sur la mobilité internationale. Ainsi, un budget pourra être évalué en fonction des besoins des formateurs et des étudiants. Le développement des partenariats avec les structures est en cours, un accompagnement sur les recherches de financement est prévu pour les étudiants.

* COM (2017) 247 (<http://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=CELEX:52017DC0247&from=ES>)



Statistiques

L'objectif de ces données statistiques est de comprendre le contexte des actions et stratégies décrites par l'établissement d'enseignement supérieur candidat dans les sections suivantes.

Pour l'année académique 2017- 2018:

Nombre total d'étudiants inscrits dans les programmes de votre établissement d'enseignement supérieur:

Cycle court:	0.0
1er Cycle (ex: Licence):	120.0
2ème Cycle (ex: Master):	0.0
3ème Cycle (ex: Doctorat):	0.0

Nombre de membres du personnel impliqué dans l'enseignement supérieur (en équivalent temps plein)

Enseignants:	8.0
Administratifs:	2.0

Nombre de formations offertes dans chaque cycle

Cycle court:	0.0
1er Cycle (ex: Licence):	1.0
2ème Cycle (ex: Master):	0.0
3ème Cycle (ex: Doctorat):	0.0

ETUDIANTS (pour l'année académique 2017-2018)

1. Mobilité des étudiants (tous types de programmes pour des périodes de mobilité entre 2 et 12 mois)

Nombre d'étudiants en mobilité sortante à des fins d'études (Erasmus+ et/ou autres programmes): vers les pays du Programme	0.0
Nombre d'étudiants en mobilité sortante à des fins d'études (Erasmus+ et/ou autres programmes): vers les pays partenaires	0.0
Nombre d'étudiants en mobilité sortante à des fins de stage, en entreprise (Erasmus+ et/ou autres): vers les pays du Programme	0.0
Nombre d'étudiants en mobilité sortante à des fins de stage, en entreprise (Erasmus+ et/ou autres): vers les pays partenaires	3.0
Nombre d'étudiants en mobilité entrante à des fins d'études (Erasmus+ et/ou autres) en provenance des pays du Programme	0.0
Nombre d'étudiants en mobilité entrante à des fins d'études (Erasmus+ et/ou autres) en provenance des pays partenaires	0.0

2. Etudiants internationaux inscrits dans une formation diplômante dans votre établissement d'enseignement supérieur: (Étudiants de nationalités étrangères ou ayant un diplôme étranger)

Nombre d'étudiants internationaux, si applicable: venant d'un Pays du Programme	0.0
---	-----

Nombre d'étudiants internationaux, si applicable: venant d'un Pays partenaire

0.0

3. Le cas échéant, nombre d'étudiants (nationaux et internationaux) inscrits dans votre établissement pour l'obtention d'un diplôme double, multiple ou conjoint:

Nombre d'étudiants nationaux inscrits dans votre établissement pour l'obtention d'un diplôme double, multiple ou conjoint:

0.0

Nombre d'étudiants internationaux inscrits dans votre établissement pour l'obtention d'un diplôme double, multiple ou conjoint:

0.0

MEMBRES DU PERSONNEL ACADEMIQUE (pour l'année académique 2017-2018)

Tout type de Mobilité du personnel dans le cadre des échanges Erasmus+ (pour des périodes d'enseignement et de formation entre 2 jours et 2 mois)

Nombre de membres du personnel académique sortants vers les pays du Programme

2.0

Nombre de membres du personnel académique sortants vers les pays partenaires:

2.0

Nombre de membres du personnel académique entrants en provenance des pays du Programme

0.0

Nombre de membres du personnel académique entrants en provenance des pays partenaires:

0.0

COOPERATION (pour l'année académique 2017-2018)

Accords valides en 2017/2018 avec d'autres établissements d'enseignement supérieur pour des programmes d'éducation et/ou de recherche (Accords/Protocoles/Consortia/Réseaux européens et internationaux)

Nombre d'accords interinstitutionnels Erasmus+:

0.0

Nombre d'accords en dehors du cadre Erasmus avec des établissements d'enseignement supérieur des pays du Programme:

0.0

Nombre d'accords en dehors du cadre Erasmus avec des établissements d'enseignement supérieur des pays partenaires:

0.0

Nombre total d'accords dans le cadre de consortium pour des diplômes doubles, multiples ou conjoints:

0.0

Pourcentage impliquant des pays partenaires:

0.0

Projets européens et internationaux d'enseignement et de formation (avec des contrats en cours en 2017-2018) (e.g. Erasmus+, Erasmus Mundus, Alliances de la Connaissance, Renforcement des capacités dans le domaine de l'enseignement supérieur, etc)

Nombre de projets en tant qu'établissement coordinateur :

0.0

Nombre de projets en tant qu'établissement partenaire :

0.0

Nombre de membres du personnel administratif travaillant pour le programme dans les bureaux des relations internationales ou européennes en 2017-2018 (en équivalent temps plein)

Nombre de membres du personnel au niveau central:

0.0

Nombre de membres du personnel au niveau de la faculté, de l'école ou du département:

0.0

D

Organisation générale des activités du Programme

D1. Organisation générale

Pouvez-vous décrire la structure mise en place par votre établissement pour la mise en œuvre et l'organisation de la mobilité européenne et internationale.

Pouvez-vous fournir une description détaillée de la répartition des tâches et des responsabilités entre les membres du personnel en charge des décisions administratives et académiques.

Décrivez aussi les méthodes d'organisation opérationnelle et de communication.

Une cellule internationale a été créée il y a 3 ans. Deux cadres de santé sont responsables, ils se réunissent avec la coordinatrice et la directrice de l'établissement. Ils décident de la politique générale des programmes de mobilité. A ce jour, le choix de l'IFSI s'est porté sur une mobilité nationale, dans les DOM-TOM. La Guyane a été la destination choisie à deux reprises. Une procédure a été établie. L'information aux étudiants est faite dès le début de la formation. Les coordonnées du référent mobilité internationale seront sur le site internet, dans une section réservée à la mobilité des étudiants.

Cette cellule reçoit les étudiants afin de valider leur projet en fonction des critères pré établis : objectifs de stage, engagement dans le projet, progression pédagogique, acquisition des compétences à compléter, niveau de la langue le cas échéant. Le secrétariat édite la convention tripartite signée par la directrice, l'étudiant infirmier et l'établissement d'accueil.

D'autre part, nous avons un deuxième projet. Nous avons pris contact avec l'Université LSBU (London South Bank University) à Londres. Nous souhaitons que des étudiants puissent faire un stage dans un des hôpitaux partenaires et nous pourrions aussi accueillir des étudiants anglais au sein de notre hôpital. Notre référente bilingue est en charge du dossier. Ces projets sont présentés en conseil pédagogique en début d'année et validés par cette instance.

Veillez SVP fournir le lien internet direct avec les coordonnées du bureau international (ou équivalent) de votre établissement chargé de la mise en œuvre et de l'organisation de la mobilité européenne et internationale.

www.cgd13.fr

D.1.1. (Optionnel) Information supplémentaire à remplir par des institutions d'enseignement supérieur appartenant à une institution principale/mère

Merci de remplir cette section seulement si vous candidatez pour une institution d'enseignement supérieur qui n'a pas sa propre identité légale. Par exemple, si celle-ci fait partie d'une fondation ou un autre type d'organisation similaire composée de plusieurs institutions ou organismes.

Veillez fournir l'information sur la composition de cette organisation principale / mère et expliquer en particulier s'il y a d'autres institutions d'enseignement et si elles ont déjà une Charte Erasmus.

not applicable

D2. Principes fondamentaux

Bien que nous soyons conscients que votre établissement ne puisse pas être impliqué dans tous les types d'activités Erasmus+ depuis le début, nous vous demandons néanmoins de vous conformer à tous les principes de la Charte et de les cocher en conséquence puisque la Charte Erasmus pour

l'enseignement supérieur vous offre un portefeuille complet dès le départ.

En candidatant à la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur, mon institution s'engage à:

Respecter pleinement les principes de non-discrimination établis dans le Programme et assurer l'égalité d'accès aux participants mobiles de tous horizons.

Assurer la pleine reconnaissance des activités réalisées de manière satisfaisante par les étudiants dans le cadre de leur mobilité à des fins d'étude et, lorsque cela est possible, à des fins de stage, en attribuant des crédits (ECTS ou système compatible) et en indiquant les résultats des étudiants dans un relevé final (supplément au diplôme ou équivalent).

Pouvez-vous expliquer le système de transfert de crédits (par ex: nombre de crédits alloués en moyenne par votre programme) et la méthodologie mise en place par votre établissement pour allouer des crédits aux différentes unités de cours suivis par vos étudiants à l'étranger.

La formation infirmière, grade licence, se déroule sur 6 semestres de 20 semaines chacun. Chaque semestre permet l'attribution de 30 ECTS (European Credits Transfer System), tant pour la partie théorique que pratique.

Les 180 ECTS sont répartis :

-théorie : 60 semaines, 120 ECTS :

-42 ECTS : sciences contributives au métier infirmier

-66 ECTS : sciences et rôle infirmier

-12 ECTS : Unités transversales

-stage : 60 semaines : 60 ECTS

Les critères de qualification du stage sont garantis : charte de l'encadrement signée, livret d'accueil et convention tripartite.

L'attribution des ECTS s'effectue lors des Commissions d'Attribution des Crédits, conformément à l'arrêté du 31.07.2009.

Les stages à l'étranger seront validés, en ECTS, de la même façon ;

L'objectif pour nos étudiants est d'effectuer un stage au cours du semestre de 6, de 5 semaines. Les étudiants entrants pourront intégrer des stages sur d'autres périodes.

En outre, pouvez-vous fournir le lien internet direct où la méthodologie de votre établissement est expliquée.

www.cgd13.fr

N'exiger, dans le cas d'une expérience de mobilité de crédits, aucun frais aux étudiants entrants participant à un échange, que ce soit pour leurs cours, leurs inscriptions, leurs examens ou leurs accès aux laboratoires et aux bibliothèques.

D3. Lors de la participation à des actions de mobilité - Avant la mobilité

Publier et mettre à jour régulièrement le catalogue de cours sur le site Internet de l'établissement, bien avant les périodes de mobilité, de manière à ce qu'il soit transparent pour toutes les parties et permette aux étudiants mobiles d'opérer des choix en connaissance de cause concernant les cours qu'ils suivront.

Pouvez-vous expliquer si tous les cours enseignés dans votre établissement sont décrits dans le catalogue de cours ainsi que les langues dans lesquels ils sont enseignés.

Les cours sont enseignés en français, suivant les méthodes pédagogiques préconisées. Des cours d'anglais (60h) sont dispensés. Les 3 premiers semestres sont consacrés à l'acquisition de l'aisance orale et le vocabulaire nécessaire à la prise en charge d'un patient en langue anglaise. Les 3 semestres suivants, les cours permettent de lire, comprendre et produire un résumé d'un article de recherche. Les étudiants partant dans un pays de langue anglaise seront accompagnés par le référent bilingue afin qu'ils acquièrent le niveau de langue minimum pour la prise en charge d'un patient et la collaboration avec l'équipe soignante. L'auto évaluation du niveau de langue des étudiants s'effectue avec le Passeport de Langues Europass.

En outre, veuillez SVP fournir le lien internet direct vers le catalogue des cours offerts par votre établissement.

www.cgd13.fr

Mettre en œuvre les actions de mobilité uniquement dans le cadre d'accords préalables conclus entre les établissements. Ces accords établissent les rôles et les responsabilités respectifs des différentes parties prenantes, ainsi que leurs engagements à l'égard des critères de qualité partagés dans le cadre de la sélection, de la préparation, de l'accueil et de l'intégration des étudiants mobiles.

Pouvez-vous décrire la stratégie et la procédure mises en place par votre établissement pour l'approbation et le suivi des accords interinstitutionnels et / ou les contrats d'études dans le cadre des stages. Expliquez aussi comment et par qui ces accords sont gérés.

La mobilité entrante et sortante est envisagée sur les stages actuellement. Le référent bilingue participera à l'élaboration des contrats pédagogiques, à la signature de la convention tripartite, à l'échange de la charte de l'encadrement et du livret d'accueil avec l'établissement partenaire, ceci par mail, téléphone ou skype. Ceci permettra de garantir la qualité de la mobilité, tant pour les étudiants entrants que sortants, et d'harmoniser le tutorat. Le bilan de stage est actuellement déjà traduit en anglais, ce qui facilite sa compréhension pour les pays accueillants. Les critères d'inclusion ou d'exclusion des étudiants sur le programme sont décrits dans la procédure, ceci garantit le sérieux et l'engagement des participants.

S'assurer que les participants à la mobilité sortante soient bien préparés à la mobilité et qu'ils aient notamment acquis le niveau de compétence linguistique nécessaire.

Pouvez-vous décrire la politique linguistique mise en œuvre par votre établissement pour préparer les participants à la mobilité, par exemple par des cours donnés dans le cadre de votre établissement ou par un organisme extérieur.

Le formateur bilingue ayant exercé le métier infirmier en Angleterre puis en Australie a été formé à Londres en décembre 2017. Il assure les cours d'anglais auprès des étudiants, en situation simulée et par groupes de niveau. Des livres en anglais sont disponibles au CDI et à la faculté de médecine. Des applications gratuites sont proposées aux étudiants pour ceux qui sont plus en difficultés. Des cours supplémentaires seront assurés par le référent bilingue pour les étudiants en mobilité sortante ou entrante. L'autoévaluation du niveau linguistique des étudiants s'effectue avec l'outil EUROPASS. Des mobilités peuvent s'effectuer dans des pays francophones ou dans des pays où l'étudiant maîtrise la langue maternelle d'un de leurs parents. Un formateur est bilingue en suédois. Au sein de l'hôpital, des soignants parlent l'espagnol, l'italien, l'arabe, le kabyle et le comorien.

Si possible, veuillez fournir SVP le lien internet direct de votre politique linguistique.

www.cgd13.fr

S'assurer que la mobilité des étudiants et du personnel à des fins d'enseignement ou de formation soit fondée sur un contrat d'études pour les étudiants et d'un contrat de mobilité pour le personnel, validé à l'avance, entre les établissements ou entreprises d'origine et d'accueil et les participants à la mobilité.

Fournir une aide aux participants à la mobilité entrante et sortante en vue de l'obtention d'un visa, le cas échéant.

Fournir une aide aux participants à la mobilité entrante et sortante en vue de l'obtention d'une assurance, si nécessaire.

Fournir des orientations aux participants à la mobilité entrante pour les aider à trouver un logement.

D4. Lors de la participation à des actions de mobilité - Pendant la mobilité

Assurer une égalité de traitement et de services entre les étudiants et personnels de l'établissement et ceux étant accueillis dans le cadre d'une mobilité entrante.

Assurer l'intégration des participants à la mobilité entrante dans la vie quotidienne de l'établissement.

Mettre en place des mécanismes appropriés de mentorat et de soutien à l'intention des participants à la mobilité.

Pouvez-vous décrire les dispositions de mentorat et de soutien (ex: mentorat par les pairs, intégration sociale des étudiants dans l'établissement et avec les étudiants et les personnels locaux, l'information sur l'intendance, les assurances, etc.) pour les participants à la mobilité entrante et les étudiants mobiles à des fins d'études ou de stage à l'étranger.

L'accueil des étudiants se fera par la référente, il est basé sur le parrainage entre pairs, ceci permettra une meilleure intégration de l'étudiant entrant tant au niveau de la culture, du langage que de l'apprentissage. Des visites du site, de la ville et de la région seront organisées.
Le tuteur sera choisi en stage en fonction de ses qualités pédagogiques.
Le référent accueillera l'étudiant et présentera l'établissement le premier jour. Un bilan sera effectué avec le tuteur et l'étudiant à la fin de la première semaine puis tous les 15 jours afin de suivre l'atteinte des objectifs et l'acquisition des compétences. Un contrat pédagogique pourra être mis en place si nécessaire. Un bilan sera effectué avec le référent pédagogique de l'étudiant entrant via téléphone, emails ou skype, ce qui lui permettra de suivre l'avancée de la formation. Un suivi identique est attendu par l'organisme accueillant les étudiants sortants.

Fournir un soutien linguistique approprié aux participants à la mobilité entrante.

Pouvez-vous décrire le soutien linguistique de votre établissement pour les participants à la mobilité entrante pour une durée minimum de 2 mois (étudiants et personnel).

L'accueil et le suivi sera effectué par le référent bilingue. Des cours de français pourront être proposés. La bibliothèque universitaire et le CDI sont à leur disposition. Le travail avec les situations simulées permettra aux étudiants entrants de mobiliser leurs compétences linguistiques dans un cadre apprenant. Ceci concourt à une meilleure intégration.

Si possible, pouvez-vous fournir le lien internet direct de votre politique linguistique.

www.cgd13.fr

D5. Lors de la participation à des actions de mobilité - Après la mobilité

Accepter que toutes les activités indiquées dans le contrat d'études comptent pour l'obtention du diplôme si elles ont été menées de manière satisfaisante par l'étudiant.

Fournir aux participants à la mobilité entrante et à leurs établissements d'origine des relevés complets et précis de leurs résultats, et ceci dans les délais impartis.

En ce qui concerne les deux principes de la Charte ci-dessus, pouvez-vous décrire les mécanismes mis en place par votre établissement pour reconnaître les résultats obtenus par les étudiants dans le cadre de leurs activités à l'étranger, tant pour les mobilités d'études que pour les mobilités à des fins de stage. Pouvez-vous décrire les étapes administratives internes et les procédures en place pour la reconnaissance des résultats de la mobilité.

Pour la mobilité sortante, seule la période de stage a été retenue. Les objectifs de stage seront traduits et exposés à l'établissement accueillant. La référente aura un contact dès le premier jour avec l'équipe encadrante. Le bilan de stage est traduit en anglais et il sera explicité si besoin. Les contacts hebdomadaires permettront à l'équipe qui reçoit l'étudiant de l'évaluer au mieux. La Commission d'Attribution des Crédits validera les ECTS en fonction du bilan. Le support « supplément au diplôme » sera utilisé afin de valoriser l'expérience de l'étudiant. Pour les étudiants entrants, le même dispositif est prévu. Un questionnaire de satisfaction sera renseigné afin d'améliorer l'accueil. Au retour de l'étudiant, une demande de communication au sein de l'IFSI, aux autres promotions, sur son expérience tant sur le plan culturel, sur sa vision du soin à l'étranger, que sur l'organisation du système de santé du pays sera demandée.

En outre, veuillez fournir le lien internet direct pour cette procédure de reconnaissance dans votre établissement.

www.cgd13.fr

Soutenir la réintégration des participants à la mobilité et à leur donner la possibilité de mettre à profit leurs expériences à leur retour, pour le bénéfice de l'établissement et de leurs pairs.

S'assurer que les activités menées par le personnel dans le cadre des mobilités sortantes à des fins d'enseignement ou de formation soient reconnues par l'établissement, sur la base d'un contrat de mobilité.

Pouvez-vous décrire les mesures mises en œuvre par votre établissement pour soutenir, promouvoir et reconnaître la mobilité du personnel.

Le recrutement de formateurs bilingues ou avec une expérience à l'étranger est une volonté de l'IFSI. Le cadre référent est parti une semaine à Londres pour suivre des cours afin qu'il puisse former les étudiants sur les 3 années en anglais. L'engagement des formateurs est pris en compte dans la notation annuelle.

D6. Lors de la participation à des projets de coopération européenne et internationale

Veiller à ce que la coopération conduise à des résultats durables et équilibrés pour tous les partenaires.

Fournir un soutien adapté au personnel et aux étudiants participant aux actions dans le cadre de ces projets.

Pouvez-vous décrire les mesures mises en œuvre par votre établissement pour soutenir, promouvoir et reconnaître la participation de votre personnel et de vos étudiants à des projets de coopération européenne et internationale dans le cadre du Programme.

Le référent participera aux réunions proposées par l'agence européenne. Un rapport oral sera demandé lors des réunions institutionnelles ainsi qu'un rapport écrit pour la cellule internationale. Du temps sera libéré pour que le référent participe à la conception, l'élaboration et la mise en place des projets. Une communication post projet est attendue, sous forme d'articles professionnels ainsi que dans le service de presse de l'Institution.

Il est demandé aux étudiants en mobilité sortante de communiquer auprès des autres promotions, sous forme de conférence ou de débats sur des thèmes culturels. Une communication sous format d'article est aussi attendue.

Exploiter les résultats des projets de façon à maximiser leur impact sur les individus et les établissements participants et à encourager l'apprentissage par les pairs dans le monde de l'enseignement au sens large.

D7. A des fins de visibilité

Présenter la charte et la déclaration en matière de stratégie « Erasmus » afférente de façon bien visible sur le site internet.

Promouvoir systématiquement les actions soutenues par le Programme ainsi que leurs résultats.

En outre, veuillez fournir le lien internet vers la page qui accueillera votre déclaration en matière de stratégie "Erasmus":

www.cgd13.fr

E

Déclaration d'Adhésion de la candidature

Je soussigné, représentant légal de l'établissement candidat,

*certifie que les informations contenues dans cette candidature sont complètes et exactes à ma connaissance.
Toutes les actions dans le cadre du Programme seront mises en œuvre sur la base des accords écrits conclus avec les autorités compétentes des établissements partenaires;*

déclare accepter le contenu de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur tel que défini ci-dessus, et engage mon établissement à faire en sorte de respecter et observer ces obligations;

déclare accepter la publication de la stratégie par la Commission européenne.

Lieu: Marseille

Nom CECCALD'S Date (jj/mm/aaaa): 20/03/2018

J'ai lu et j'accepte les Conditions relatives à la protection des données

Signature originale du représentant légal de l'établissement (tel qu'identifié à la rubrique A.2 ci-dessus)



Cachet original de l'établissement (si applicable)

Institut de Formation en Soins Infirmiers
Centre Gériatologique Départemental
176 avenue de Montolivet
BP 50058
13375 Marseille Cedex 12
Tél : 04 91 12 74 01

